

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AGTP

20 mars 1993

au Cercle de l'Espérance

Le Président, M. L.Gattlen, ouvre la séance à 14h35 et salue l'assistance. Sont présents 93 membres individuels de l'AGTP ainsi que

Mmes C. Meyer, du CODERANDO (Comité Départ. Randonnée Pédestre de Savoie), invité
C. Stocki, Commune de Jussy, membre collectif
MM. P. Dard, " " " " "
A. Hediger, Conseiller administratif, Ville de Genève, membre collectif
Ch. Hager, TPG, membre collectif
Y. Menthonnex, FSTP, invité
J. Monnier, Président AVTP, invité
Scherrer représentant M. Cl. Haegi, Conseiller d'Etat

Il présente, en les nommant, les excuses de plusieurs membres individuels et de diverses personnalités n'ayant pu venir à cette Assemblée. Le Comité était formé de:

L. Gattlen, Président - R. Schneider, Vice-Président - R. Collet, Chef technique - S. Laplanche, Trésorière - J. Sottini, Responsable des courses - M-L. Hones, Responsable des P.V. - S. Gauthier, G. Broggin et G. Monnier, Membres-adjoints.

ORDRE DU JOUR (numérotation rectifiée)

1. P-V. de l'Assemblée Générale du 4 avril 1992
2. Rapport du Comité (Président, Responsable des courses, Trésorière)
3. Rapport des Vérificateurs de comptes
4. Discussion sur ces rapports et vote
5. Fixation des cotisations pour 1994
6. Elections
7. Propositions individuelles
8. Divers.

L'Assemblée Générale ayant été convoquée dans les délais et l'ordre du jour étant accepté, l'assemblée peut délibérer valablement.

1. L'assistance renonce à la lecture du P-V.92, que chacun a reçu avec la convocation. Il est adopté sans opposition.
2. a) Le Président commente son rapport annuel 92/93, également envoyé à tous les membres. Concernant le cheminement Chambésy-Pregny, la réponse est arrivée entre-temps: selon le DTP, ceci ne serait pas du ressort du Canton mais de la Commune.
b) J. Sottini lit son rapport annuel. 38 courses ont eu lieu en 92, soit 3 de plus qu'en 91. Pour cause de mauvais temps, 5 ont dû être annulées. La participation moyenne pour les 1*, 1-2* et 2* était de 42 personnes et de 30 pour 2-3* et 3*. Les séjours ont rencontré un vif succès.
c) L. Gattlen commente chaque poste des comptes. A relever particulièrement la cotisation FSTP, très élevée pour Genève, car basée sur le nombre d'habitants des cantons. La cotisation n'avait pas changé depuis le dernier recensement, mais, maintenant, la FSTP prend le chiffre annuel de la population, ce qui provoque chaque fois une augmentation.
3. M.Ph. Reverdin lit le rapport des vérificateurs de comptes 92. Décharge en est donnée au Comité par applaudissements.
4. Aucune explication complémentaire n'étant demandée par l'assistance, les comptes 1992 et le budget 1993 sont approuvés à l'unanimité, à main levée.
5. Pour 1994, le Comité propose d'augmenter les cotisations comme suit:
Membres individuels = frs 35.--
Couples = frs 60.--
Enfants = frs 6.-- (donc sans changement)
Membres collectifs = frs 125.-- (idem)

Une personne suggère de porter la cotisation à frs 40.-- au lieu de frs 35.--, une autre émet l'idée - qui sera retenue - d'ajouter sur les bulletins de versement une rubrique "Cotisation de soutien". Pour les courses d'une journée, la taxe d'organisation reste fixée à frs 5.-- pour membre AGTP et frs 10.-- pour non-membre. Quant aux randonnées d'une demi-journée, dont le départ de la marche se situe dans un rayon de 25 kms, il sera perçu une taxe de frs 2.-- (resp. 7.--) par personne.

6. Les propositions du Comité sont acceptées par l'assemblée à l'unanimité. Suite à la lettre envoyée par le Président à tous les membres, dans laquelle il annonçait son intention de quitter la Présidence en 1994 après 14 ans au service de l'AGTP, le Vice-Président, R. Schneider, fait mention des nombreuses qualifications du Président et souligne que ce poste aux multiples tâches n'est pas une sinécure. Lui-même ne désire pas prendre la succession de L. Gattlen mais accepte d'assurer la Vice-Présidence encore quelque temps. Cependant il souhaite se retirer bientôt car il fonctionne depuis 10 ans déjà et d'autres engagements l'occupent passablement.

Cinq membres du Comité sont arrivés en fin de mandat (3 ans) cette année, à savoir:

L. Gattlen - R. Schneider - J. Sottini - M.-L. Hones - S. Gauthier.
Ils sont réélus par acclamations.

M. Ph. Reverdin renonçant à sa fonction de vérificateur des comptes, c'est Mme Astrid Küng qui est nommée 1ère vérificatrice, Mlle Nadia Constantinidi 2ème vérificatrice, Mme Renée Deluc 1ère suppléante et M. Jean-Pierre Schwarcz 2ème suppléant.

7. Aucune proposition individuelle n'est parvenue au Président avant l'Assemblée Générale.
8. a) R. Schneider explique que, si le délai d'inscription pour le 16 mai expire déjà le 1er avril, c'est qu'il faut réserver les bateaux assez tôt.
b) J. Sottini donne les raisons du retard d'expédition des coupons d'inscription pour les séjours de Vals et de la Voie Suisse. Elle fera tout son possible pour en activer l'envoi.
c) Plusieurs membres pensent qu'il devrait y avoir un tarif AVS pour cette tranche d'âge à l'AGTP, car certaines courses reviennent trop cher aux personnes du 3ème âge. Le Président répond que ce n'est pas possible dans le cadre de notre association. (Surplus administratif et perte importante sur le poste Cotisations).
d) L. Gattlen évoque le parcours de notre section depuis 20 ans et cite les noms des membres du premier Comité, entre autres, M. J.-Cl. Cima et Mme Violette Leuba, ici-présente, à laquelle il remet un bouquet de fleurs.
e) M.Y. Menthonnex prend la parole au nom de la FSTP. A l'occasion du 20ème anniversaire de l'Association genevoise, il forme ses meilleurs voeux pour son avenir.
f) L. Gattlen rappelle la course du 21 mars 93, où les Genevois se joindront aux Vaudois pour fêter avec eux le 50ème anniversaire de leur section.
g) J. Monnier évoque avec humour les excellentes relations existant entre l'AVTP et l'AGTP.

Après quoi, le Président remercie l'assemblée et l'invite à l'apéritif offert à l'occasion des 20 ans de l'AGTP.

La séance est levée à 16 heures.

Le Président:

L. Gattlen



La Secrétaire:

M.-L. Hones

